



La Commission d'équitation Western se mobilise pour la nouvelle saison de compétitions 2021 en coordonnant **une formation certifiante** pour les **Officiels de compétition de l'équitation Western** !

Les membres de la Commission Western du CRENC félicitent Mademoiselle Sarah FAYARD, Madame Laurence LEBEGIN et Monsieur Mathieu NATUREL, pour leur nomination en qualité de juge d'équitation Western, et portent une mention particulière à Monsieur Sébastien LASBLEIZ, qui confirme, par ailleurs, et avec brio sa qualité de juge national.

Ces trois nouveaux « juges assesseurs club » devront au préalable, passer une épreuve pratique dite de jugement à blanc, avant de se voir attribuer officiellement la qualité de « juge national ».

Cette formation a été suivie par visioconférence pendant 5 semaines, à raison d'une séance d'environ 4 heures chaque vendredi, et dispensée par Madame Michèle PFENDER, référente de renom pour les juges du monde de l'équitation Western et détachée spécialement par la Fédération Française d'Équitation en sa qualité d'expert fédéral.

La Commission d'équitation Western tient également à féliciter l'ensemble des candidats qui a suivi cette formation tant pour leur assiduité que pour leur investissement, car même si malheureusement certains d'entre eux n'ont pas obtenu le minimum requis pour décrocher la partie théorique très difficile de cet examen, ils n'en démeritent pas moins, et tenteront très certainement de le repasser ultérieurement.

Cette formation qualifiante, totalement coordonnée et prise en charge par le CRENC, permet ainsi d'offrir aux cavaliers de l'équitation Western une meilleure diversité dans le choix et la qualité des officiels de compétition, reconnus par la FFE.

L'équipe du CRENC donne ainsi rendez-vous à l'ensemble des équitants à l'occasion de la première compétition, prévue au calendrier le samedi 17 avril prochain !



Le CRE-NC représente la Fédération Française d'Equitation en Nouvelle Calédonie

